

## Métiers Productions



Le métier de responsable d'entreprise agricole et celui de salarié hautement qualifié sont des métiers de plus en plus exigeants techniquement et "intensifs" en connaissances. Ce sont aussi des métiers de plus en plus polyvalents, valorisants et valorisés par la société.

Ce bac pro permet d'acquérir une qualification sur la conduite globale d'une exploitation agricole : productions animales et végétales, gestion, comptabilité, économie et commercialisation des produits agricoles...

Il forme à choisir les animaux lors de l'achat, surveiller la reproduction, assurer la nourriture, les soins, la traite ou la tonte, l'entretien des locaux. Le plus souvent, ces travaux se font en parallèle avec la culture des terres produisant le fourrage, avec la récolte et le stockage.

L'exploitant est capable d'utiliser et d'entretenir le matériel agricole : trapeuse, tracteurs, moissonneuse-batteuse, systèmes de distribution de nourriture, ventilation, etc. À cette fin il aura acquis les notions de mécanique, électricité, soudage, etc., pour effectuer rapidement des réparations simples sur les équipements et les bâtiments.

Gestionnaire, il prend toutes les décisions concernant la conduite de son entreprise, choisit son mode de production, ses fournisseurs, décide des investissements... Il sait comment négocier ses achats et ses ventes. Selon la taille de son exploitation, il peut employer un ou plusieurs salariés.



## Débouchés

Le titulaire de ce bac pro peut s'établir comme exploitant agricole car ce bac pro confère la capacité professionnelle agricole nécessaire pour bénéficier des aides à l'installation en agriculture. Mais les diplômés peuvent aussi devenir employés hautement qualifiés sur une exploitation agricole ou techniciens de coopérative.

Métier(s) accessible(s) :

- agriculteur(trice) : chef d'exploitation, exploitant(e) agricole
- éleveur(euse)
- Responsable d'élevage
- Responsable de troupeau



## Accès à la formation

Après la 3e, seconde professionnelle Métiers productions

Qualités requises :

- Sens des responsabilités
- Esprit d'observation et d'initiative
- Sens du relationnel
- Intérêt pour les techniques professionnelles agricoles
- Être organisé(e)



## Programme

Classe de 2<sup>nde</sup>

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire-Géographie	1h
Langue vivante	2h
Education socioculturelle	1h
E.P.S.	2h
Biologie-Ecologie	2h
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h
TIM	1h
SESG/Gestion entreprise	2h30
STA/Productions animales – pratiques encadrées	1h
STA/Productions animales	4h
Sc. Techno équipement/Agroéquipement	1h
Sc et tech professionnelle	1h30
Sc et tech professionnelle EIE	1h

Classe de 1<sup>ère</sup> et Tle

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire Géographie	1h45
Langue vivante	1h45
Education socioculturelle	1h30
EPS	2h
Documentation	0h30
Biologie-Ecologie	1h15
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h
TIM	0h30
SESG/gestion entreprise	3h30
STA/Productions végétales	0h45
STA/Productions animales	0h45
Sc. Techno équipement/Agroéquipement pratiques encadrées	0h30
Sc. Techno équipement/Agroéquipement	1h
Sc. Et Techniques professionnelles	6h15





## Enseignements professionnels

**Enseignements communs aux quatre options du Bac Pro CGEA:** Mathématiques, traitement des données, biologie et étude des écosystèmes ; sciences physiques, économie du secteur agricole, analyse de la conduite d'une entreprise agricole, fonctionnement et gestion d'une exploitation, analyse de résultats, droit et fiscalité, notion de gestion de ressources humaines...

- **Conduite d'un élevage** : alimentation animale, calcul des rations, suivi de la santé du troupeau, stratégie de sélection génétique, contrôle de la reproduction et enregistrement des données, analyse des résultats technico-économiques de l'élevage, valorisation et qualité des produits...
- **Cultures fourragères** : conduite culturale, travail du sol, implantation, fertilisation, protection des végétaux, récolte et commercialisation, étude des résultats techniques)
- **Agroéquipement** : tracteur, matériel de récolte, de fertilisation, de régulation d'ambiance, d'alimentation, fonctionnement d'un moteur thermique, conception de bâtiment et bien-être animal, réglementation sanitaire, fonctionnalité du bâtiment



## Stage

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable : 1 semaine

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

Stage en milieu professionnel : 15 à 17 semaines dont 13 prises sur la scolarité.

Parmi les semaines de formation en milieu professionnel, au moins 8 doivent être effectuées dans une entreprise de polyculture-élevage ou spécialisée en grandes cultures, support de l'épreuve E6. Au delà des 8 semaines, la formation en milieu professionnel peut se poursuivre dans la même entreprise ou dans une autre entreprise agricole en vue de préparer l'épreuve E5, le cas échéant dans une entreprise en lien avec le MAP.

Pour une meilleure prise en compte de l'agroécologie la formation et la certification s'appuient sur des systèmes de production variés en lien avec le référentiel professionnel. En particulier, la préservation et l'amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle constituent un champ de compétence significatif. Ainsi, le système de production support de formation comprend obligatoirement au moins une production végétale liée au sol. Les supports de formation sont définis réglementairement. Un seul support est proposé par l'établissement pour une classe ou une section parmi les deux suivants :

- Polyculture-élevage (production(s) animale(s) et production(s) végétale(s) liée(s) au sol dont les fourrages)
- Grandes cultures (productions végétales liées au sol). Ce support est adapté aux exploitations spécialisées des régions

céréalières et/ou de grandes cultures (céréales, oléagineux, pommes de terre, betteraves industrielles, légumes...).



## Examen

### E1 : Approche scientifique et technologique

- Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique, coeff. 1.25
- Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre, coeff. 0.5
- Exploiter la modélisation d'un phénomène, coeff. 1.25

### E2 : Culture humaniste

- Analyser l'information, coeff. 0.5
- Elaborer une pensée construite, coeff. 1
- Formuler un point de vue argumenté et nuancé, coeff. 1.5

### E3 : Inscription dans le monde culturel et professionnel

- Exprimer ses aspirations dans une culture commune, coeff. 0.75
- Positionner son projet professionnel, coeff. 0.25
- Communiquer avec le monde, coeff. 1

### E4 : Engagement dans un projet collectif

- Développer un mode de vie actif et solidaire, coeff. 1
- Mettre en œuvre un projet collectif, coeff. 0.5
- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif, coeff. 0.5

### E5 : Choix Techniques

- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production coeff. 2

### E6 : Pilotage de l'entreprise

- Piloter une entreprise agricole coeff.3

### E7 : Pratiques professionnelles

- Assurer la conduite technique des productions, Gérer le travail dans l'entreprise agricole, Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte, Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et de ses services, S'adapter à des enjeux professionnels particuliers coeff. 5

### Epreuve facultative : points > 10

1 ou 2 fixées par la réglementation en vigueur relevant du ministère de l'agriculture.

Les enseignements facultatifs pouvant être proposés dans les établissements d'enseignement agricole publics ou privés sous contrat sont les suivants : Langues vivantes étrangères, langues et cultures régionales, langue des signes française, Hippologie et équitation, Pratiques professionnelles et projets, Pratiques physiques et sportives, Pratiques sociales et culturelles (pratiques culturelles et artistiques, technologies de l'informatique et du multimédia).





### Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole** (BTSA) Analyse et conduite de systèmes d'exploitation, Productions animales
- **Certificat de spécialisation** Commercialisation du bétail : acheteur estimateur, Conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits, Conduite de l'élevage laitier, Conduite de l'élevage porcin, Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation, Production, transformation et commercialisation des produits fermiers, Education et travail des jeunes équidés, Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux



### Où se former en Occitanie

#### Aude (11)

Castelnaudary - Lycée général et technologique agricole Pierre-Paul Riquet (Public) /

#### Gard (30)

Vestric-et-Candiac - Lycée agricole privé Institut Emmanuel d'Alzon - site de Vestric et Candiac (Privé) /

Vézénobres - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation - La Gardonnenque (Privé) /

#### Lozère (48)

Marvejols - Lycée d'enseignement agricole privé Terre Nouvelle (Privé) /

Saint-Chély-d'Apcher - Lycée général technologique et professionnel agricole François Rabelais (Public) /

**conduite et gestion de l'entreprise agricole - grandes cultures**

#### Gers (32)

Masseube - Lycée professionnel du campus privé Saint-Christophe (Privé) /

Pavie - CFA agricole du Gers **A**

#### Tarn (81)

Lavaur - Lycée professionnel agricole Lavaur-Flamarens (Public) /

#### Tarn-et-Garonne (82)

Escatalens - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation - Sud Agromat (Privé) /

Moissac - Lycée professionnel agricole de Moissac (Public) /

**conduite et gestion de l'entreprise agricole - polyculture élevage**

#### Ariège (09)

Pamiers - Lycée général et technologique agricole de Pamiers (Public) /

#### Aveyron (12)

Naucelle - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation de Naucelle (Privé) **A**

Rignac - Lycée agricole et horticole privé de Rignac (Privé) /

Rodez - CFA Nord Ouest Aveyron **A**

Saint-Affrique - Lycée général, technologique et professionnel agricole La Cazotte (Public) /

Saint-Affrique - Lycée professionnel agricole privé Vaxergues (Privé) /

#### Haute-Garonne (31)

Saint-Gaudens - Lycée professionnel agricole du Comminges (Public) /

#### Gers (32)

Mirande - Lycée professionnel agricole de Mirande (Public) /

#### Lot (46)

Figeac - Lycée général, technologique et professionnel agricole - La Vinadie (Public) /

#### Hautes-Pyrénées (65)

Vic-en-Bigorre - Lycée général et technologique agricole Jean Monnet (Public) /

#### Tarn (81)

Albi - Lycée général, technologique et professionnel agricole Albi-Fonlabour (Public) /

Lavaur - Lycée professionnel agricole Lavaur-Flamarens (Public) /

Verdalle - Lycée agricole privé de Touscayrats (Privé) /

**I** formation initiale

**A** formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible



### En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

**Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).**

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**



**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier**

Alès  
04 49 05 80 81 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)

Bagnols sur Cèze  
04 49 05 80 85 - [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)

Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)

Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)

Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)

Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)

Lunel  
04 48 18 55 30 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

Mende  
04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

Montpellier Celleneuve  
04 48 18 55 60 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)

Montpellier Esplanade  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)

Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)

Nîmes  
04 49 05 80 80 - [ce.0301328f@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0301328f@ac-montpellier.fr)

Perpignan  
04 11 64 23 66 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)

Pézenas  
04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)

Prades  
04 11 64 23 55 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)

Sète  
04 67 67 31 00 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse**

CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors  
Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Lourdes  
05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau  
[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - [cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban  
05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret  
05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers  
05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez  
05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens  
05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes  
05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre  
05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail  
05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord  
05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Rangueil  
05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)